



resiliation canalsat canal+

Par **pearl001**, le **27/11/2010** à **21:11**

Bonsoir,

Je me suis retrouvé au chômage fin septembre et depuis ce moment j'ai des difficultés financières pour pouvoir tout payer;Ma question est simple: Puis-je résilier canalsat et canal+ en invoquant ma perte d'emploi et sans attendre la date anniversaire?
Merci d'avance

Par **Claralea**, le **27/11/2010** à **22:38**

Bonsoir, regardez les conditions generales de Canal plus et sat.
Rien ne vous empeche de leur envoyer une demande de resiliation pour raison particulière, en l'occurence votre perte d'emploi avec copie des justificatifs en precisant bien que vous voulez resilier les 2 abonnements